Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1246

Rubrik: En coulisses

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédactrice:
Valérie Bory (vb)
Ont également collaboré à ce numéro:
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Yvette Jaggi (yj)
Daniel Marco (dm)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Jean Steinauer
Composition et maquette:
Valérie Bory,
Jean-Luc Seylaz
Secrétariat: Murielle Gay-Crosier Marciano
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
85 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

EN COULISSES

(*yj*) En 1997, La Poste imprimera notamment deux timbres dits de propagande célébrant le centenaire de deux associations faîtières: l'Union des Villes suisses et l'Union suisse des paysans. Il n'y aura donc pas de jaloux, ni chez les urbains, ni dans les campagnes.

L'administration fédérale recrute désormais plus ciblé: le niveau des emplois proposés dans les quotidiens de fin de semaine est adapté à leur lectorat. Au *Journal de Genève* les offres de «positions supérieures», et à *24 Heures* les postes de collaborateurs/trices d'administration et de conciergerie.

Dans quelques semaines devrait paraître le papier signé Bodenmann-Daguet appelant à la grande union rose-verte sous la bannière triomphante du PS. Même sortis faibles ou fortement affaiblis des élections nationales, les divers gauches et les écolos alémaniques hurlent déjà à l'irrespect des minorités.

Dans son *Bulletin* 1-2/1996 qui vient de paraître, le Crédit suisse rend hommage à celui qui fut son administrateur de 1958 à 1982, sauf la période de «prêt» au Conseil fédéral, de 1966 à 1973: Nello Celio. «Grâce à son rayonnement, à son charisme, mais aussi à sa ténacité, il a finalement, pas à pas, atteint son objectif.»

A fin janvier, l'hebdomadaire alémanique *Facts* (n° 4/96) présentait encore l'UDC Max Friedli, directeur d'un Office fédéral des transports abandonné par Ogi, comme le favori n° 1 dans la course à la succession du PDC Antonio Riva, directeur général de la SSR. Et de citer pas moins de onze concurrents possibles, en oubliant celui que, depuis des semaines, les insiders donnent gagnant: le radical Matthias Steinmann, présentement responsable des recherches sur l'auditoire des programmes suisses de radio-télévision.

MÉDIAS

Le 11 février, la chaîne «Suisse 4», version alémanique, a diffusé un «publireportage» pour un importateur d'automobiles. Fort bien fait et expressément mentionné comme tel, il s'appuyait sur la championne de ski Vreni Schneider comme personne de référence.

On le sait, Les 700 abonnés de *La Distinction* ont reçu le dernier n° à double. L'un des exemplaires, avec bulletin de versement, était destiné à faire un nouvel abonné. En effet, le tirage étant inférieur à 1000 exemplaires, le journal doit dorénavant, selon les nouvelles directives PTT, payer le port «lettre» (70 centimes) au lieu des 13 centimes (tarif journal antérieur). La différence représente la disparition de ce bimestriel paraissant depuis 8 ans. Evidemment le «Champignacisme» n'est pas toujours apprécié et si *La Distinction* disparaissait, ce serait pour certains «bon débarras». Par solidarité: adresse: case postale 204, 1000 Lausanne 9.

Les groupes Edipresse et Publicitas contrôleront 87% de l'Imprimerie du *Démocrate* à Délémont (+40%). Cette imprimerie détient 50% de participation à la société éditrice du *Quotidien jurassien.*

●●●

Société pour le développement de l'économie suisse, SDES, 6.2.96).

Rappelons que l'actuelle LTC, entrée en vigueur en 1992, opérait un compromis, jugé vite dépassé, entre monopole et concurrence. La Suisse y était poussée, face au phénomène mondial de la libéralisation du marché des télécommunications et sous la pression de la libéralisation future de ce secteur, au sein de la Communauté européenne. Parallèlement devra s'opérer la refonte de la loi sur l'organisation des PTT (LOPT), qui comprendra notamment la privatisation partielle de la régie. Le Vorort pour sa part souhaite séparer cette révision en deux afin que la partie touchant les télécommunications puisse entrer en vigueur le plus rapidement possible. L'industrie privée qui voulait à tout prix «libéraliser les télécommunications pour relancer l'économie» doit être satisfaite de la rapidité avec laquelle ce processus a commencé à se dérouler. ■

Précision

Les Editions de l'Aire nous communiquent: «Dans votre numéro 1245 du 15 février 1996, vous avez présenté l'ouvrage *Fenêtre sur le Léman* récemment paru, en mentionnant l'Aire comme éditeur. Or, les Editions de l'Aire ne sont que diffuseur et ont prêté gratuitement leur nom et prodigué quelques conseils pour favoriser cette publication éditée par l'Association «Fenêtre sur le Léman». Ladite association regroupe des chômeurs de la presse et du monde des arts graphiques. L'édition de cette brochure annuelle fait partie d'un programme d'emploi conçu par Mme Nicole Perret et qui a obtenu le soutien de l'OFIAMT.

Par égard pour les chômeurs, toutes les professions du livre (du distributeur au libraire) ont décidé de rogner sur leurs marges et de faire un effort particulier de promotion. En un mois, 20 000 exemplaires ont été vendus». ■